

Montréal, le 4 octobre 2013

Monsieur Stéphane Bédard
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Lemay
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

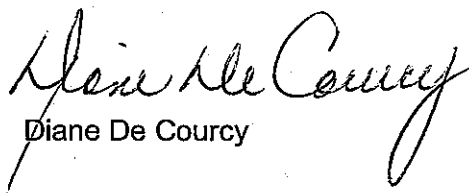
Cher collègue,

Le 22 mai 2013, était déposé à l'Assemblée nationale, au nom des citoyens et des citoyennes du Québec, l'extrait d'une pétition sur le projet de loi n° 14 modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives. La pétition demandait spécifiquement l'élimination du bilinguisme institutionnel dans les secteurs public et parapublic et que les paliers de gouvernement provincial et municipal ne communiquent qu'en français avec les citoyens et entreprises dans l'ensemble du Québec.

La Commission parlementaire tenue ce printemps a entendu 75 des 88 personnes et organismes qui ont déposé un mémoire et quelque 4 300 personnes ont participé à la consultation en ligne. Le principe du projet de loi 14 a été adopté le 30 mai dernier par l'Assemblée nationale et ce dernier a été renvoyé à la Commission de la culture et de l'éducation, qui devrait procéder à son étude détaillée, article par article, au cours de l'automne. Les préoccupations exprimées dans la pétition seront alors abordées.

La Charte de la langue française doit être modernisée pour tenir compte des nombreux changements à l'œuvre dans la société québécoise et dans un contexte où la présence de l'anglais s'intensifie. Il est de notre devoir d'assurer la vitalité et la pérennité du français.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Diane De Courcy

Québec
Édifice Marie-Guyart
3^e étage, aile René-Lévesque
1050, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Québec (Québec) G1R 5E6
Téléphone : 418 644-2128
Télécopieur : 418 528-0829

Montréal
Édifice Gérald-Godin
360, rue McGill, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9
Téléphone : 514 873-9940
Télécopieur : 514 864-2899